



Les maisons familiales rurales: l'option coopérative en éducation!

Colloque de la
Fédération des commissions scolaires du Québec

7 mai 2010

Par Myriam Demers, présidente
MFR-QUÉBEC

Thèmes abordés



- L'historique
- Le concept
- Des avantages
- Des partenaires
- Le réseau
- Des défis
- Des actions

Historique comparatif



France

- 1937: première MFR
- 1942: création d'un regroupement pour favoriser la promotion et le développement
- 2010
 - 430 établissements
 - 19 programmes de formation
 - 150 jeunes / MFR
 - 15 employés / MFR dont 8 formateurs

QUÉBEC

- 1999 : première MFR (St-Romain / CS Hauts-Cantons)
- 2003 : création de MFR-Québec, Centre de promotion et de développement des MFR
- 2010
 - 5 établissements en opération
 - 3 projets en démarrage
 - 4 domaines de formation (agriculture, foresterie, récréotourisme, restauration)

Le concept



- Une coopérative de solidarité en partenariat avec une commission scolaire offre à des jeunes de 15 à 18 ans une façon différente d'apprendre et de réussir :
 - Concomitance de programme (DEP et DES)
 - Alternance (2 semaines école, 2 semaines stage)
 - Résidence (lors de la formation en classe)

Le concept



Responsabilités de la coopérative:

- Gestion de la résidence:
 - Hébergement;
 - Restauration;
 - Entretien;
 - Animation.

Responsabilités de la commission scolaire

- Encadrement pédagogique:
 - direction d'école;
 - Enseignants;
 - Superviseurs de stage;
 - Matériel pédagogique.

Plusieurs responsabilités partagées (protocole)

Promotion, recrutement, loisirs, etc.

Des avantages pour les jeunes



- Obtention d'un DES et d'un DEP
 - Une alternative à l'enseignement traditionnel : petits groupes, encadrement personnalisé, initiation à la vie professionnelle
 - Résidence : milieu de vie, responsabilisation, apprentissage du « vivre ensemble »
- « Au-delà d'une formation académique et professionnelle, le développement d'un citoyen »

Des avantages pour la communauté



- Mobilisation des acteurs concernés autour d'un projet de coopérative visant à :
 - Favoriser la persévérance scolaire;
 - Répondre aux besoins de relève et de main d'œuvre d'une région;
 - Contrer l'exode rural;
 - Contribuer au développement régional.
- « Il faut tout un village pour éduquer un enfant »
 - proverbe africain

Des partenaires



- Un indispensable: la commission scolaire
 - Sans protocole d'entente « gagnant-gagnant » entre CS et coopérative, la MFR ne peut exister.
- Parents
- Organismes socioéconomiques
- Entreprises coopératives
- Élus
- Ministères

Parmi eux, un porteur de dossier:

- CLD (MFR du Granit), CJE (MFR de Maskinongé), MRC (MFR-KRTB), CS (MFR du Fjord)

Le réseau



PHASE 1 (2003 à 2008)

- Centre de promotion et de développement des MFR

PHASE 2 (depuis 2009)

- MFR-Québec devient un outil d'entraide, de concertation et de développement au service de ses membres.
- MFR-Québec contribue à un développement harmonieux des MFR et favorise la pérennité des membres de son réseau.
- Nouvelle structure: Fédération québécoise des coopératives de maisons familiales rurales.

Des défis pour le réseau



En mars 2009, les MFR ont identifié les défis suivants :

1. Briser l'isolement des acteurs des MFR
 - Administrateurs, gestionnaires, enseignants, animateurs
2. Favoriser le partage d'expériences et d'expertises
 - Entre les acteurs des MFR
 - Entre les CS ayant une MFR sur leur territoire
3. Optimiser et diffuser le modèle MFR
4. Développer des partenariats nationaux pour soutenir le développement des MFR

Des actions pour le réseau (depuis décembre 2009)



- Animation de comités et groupes de travail :
 - Comité développement des affaires (gestionnaires);
 - Comité pédagogie (enseignants);
 - Table de concertation des coopératives MFR et des CS (en collaboration avec la FCSQ);
 - Groupe de travail « coopératives MFR et CS » (en collaboration avec la FCSQ).

Des actions pour le réseau



Trousse de démarrage

- À l'aide des comités et groupes de travail (encours)
 - Identifier de bonnes pratiques pour limiter les coûts de développement et favoriser la pérennité.
 - Étudier les partenariats entre coopératives MFR et CS en vue de déterminer collectivement des conditions gagnantes pour assurer la pérennité de la MFR.

Site Internet permettant l'échange d'outils

Des actions pour le réseau



- 1^{er} colloque provincial
(11 et 12 juin 2010, Université Laval)
 - Faire connaître le modèle MFR
 - Mobiliser les partenaires et organismes intéressés
 - Offrir de la formation aux acteurs des MFR
(administrateurs, gestionnaires, enseignants, animateurs)

Des partenaires du réseau



- FCSQ
- MAMROT
- MDEIE
- CQCM

Conclusion



Les défis et actions présentés témoignent de l'important virage entrepris par MFR-Québec et de la volonté des MFR de se doter d'un outil de concertation et de développement à leur image et qui répond à leurs besoins. À cet effet, la Fédération québécoise des Maisons familiales rurales est à se mettre sur pied.

Le contexte actuel annonce un fort potentiel de développement des MFR au Québec.

Nous souhaitons travailler de concert avec tous les partenaires pour permettre aux MFR d'occuper la place qui leur permettra de rendre les meilleurs services à la société québécoise.

COORDONNÉES



MFR-QUÉBEC

Présidente: Myriam Demers

Directeur général : J. Benoit Caron

5955, rue Saint-Laurent, bureau 203

Lévis (Québec) G6V 3P5

Téléphone : 418-837-8882

Télécopieur : 418-837-7855

info@fcsdsq.coop